



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Administration des transports publics



Luxembourg, le 05.04.2024

AVIS Perturbation 2024/174 du 19.03.2024

RECTIFICATIF du 05.04.2024

Objet: Lignes 305, 341, 421 et **L07**

En raison de travaux routiers, la **N.10 (entre les maisons n°71 et 117)** ainsi que le **CR122C à Wormeldange** seront barrés

du mardi 2 avril 2024 au dimanche 14 avril 2024 inclus.

Les mesures suivantes seront prises pendant la durée des travaux:

Ligne 305

- Les courses d'autobus en provenance de Wincheringen circuleront du pont à gauche via la rue Principale (sens de circulation modifié) – desserte de l'arrêt de Wormeldange-Gewân (rue Principale) – N.10 en direction d'Ehnen – C.R.144 en direction de Lenningen – Canach – Oetrange – C.R.132 en direction de Munsbach – autoroute A1 – suite itinéraire normal.
 - Ne sera pas desservi l'arrêt de Wormeldange-Geméen.
 - Sera exceptionnellement desservi l'arrêt de Wormeldange-Gewân.
- Les courses d'autobus en provenance de Luxembourg seront déviées à Wormeldange via la rue Principale (sens de circulation modifié) – desserte de l'arrêt Wormeldange-Geméen (rue Principale) – pont vers Wincheringen – suite itinéraire normal.
 - L'arrêt de Wormeldange-Geméen (route du Vin) sera remplacé par l'arrêt de -Geméen (rue Principale).

Ligne 341

Les courses d'autobus concernées auront leur origine/terminus à l'arrêt d'Ehnen-Ieselsbréck respectivement d'Ehnen-Puddel.

- Ne seront pas desservies les localités de Wormeldange, Ahn, Machtum et Grevenmacher.

Instruire personnel intéressé!

4, rue Charles Bernhoeft
L-1240 Luxembourg

perturbations@atp.etat.lu
transports.public.lu

www.gouvernement.lu
www.luxembourg.lu

Ligne 421

Les courses d'autobus concernées auront leur origine/terminus à l'arrêt d'Ehnen-Ieselsbréck respectivement d'Ehnen-Puddel.

- Ne seront pas desservies les localités de Wormeldange et Ahn.

Ligne L07

- Les courses en provenance de Grevenmacher seront déviées d'Ahn via le C.R.142 en direction de Niederdonven – C.R.146 en direction de Dreibern – C.R.122 vers Wormeldange – rue Principale – N.10 vers Ehnen – suite itinéraire normal.
 - Ne seront pas desservis les arrêts d'Ahn-Alphonse Steinès, -op der Musel, Wormeldange-Kellerei et -Erdkaul
 - Sera exceptionnellement desservi l'arrêt d'Ahn-op der Bréck.
 - L'arrêt de Wormeldange-Geméen (route du Vin) sera remplacé par l'arrêt de -Geméen (rue Principale).
 - L'arrêt de Wormeldange-Gewân (route du Vin) sera remplacé par l'arrêt de -Gewân (rue Principale).
- Les courses en direction de Grevenmacher seront déviées d'Ehnen via le C.R.134 – rue «Am Schank» - Wolkegruewen vers Wormeldange – rue des Vergers – Kräizgaass – C.R.122A en direction de Dreibern – C.R.146 en direction de Niederdonven – C.R.142 vers Ahn – N.10 – suite itinéraire normal.
 - Ne seront pas desservis les arrêts de Wormeldange-Gewân, -Geméen, -op der Bréck, -Kellerei, Ahn-op der Musel et -Alphonse Steinès.
 - Seront exceptionnellement desservis les arrêts de Wormeldange-Haut-Bei der Körch, -Hiehl et Ahn-op der Bréck.

Remarque pour la ligne L07:

Les entreprises RGTR concernées veilleront à utiliser des autobus de catégorie standard pendant la durée des travaux.

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des transports publics
Service Transports RGTR

Copies: Gare de Luxembourg.
Permanence, Service Transports RGTR.
Exploitant(s) RGTR concerné(s).
Administration(s) Communale(s) concernée(s).